



UA : zone urbaine du centre ancien de la commune
 UB : zone urbaine (extensions du centre)
 UC : zone urbaine mixte
 UD : zone urbaine (extensions récentes)
 UY : zone urbaine des activités industrielles et artisanales
 1AU : zone à urbaniser à court et moyen terme à vocation d'habitat
 1AUY : zone à urbaniser à vocation d'activités
 2AU : zone à urbaniser à long terme
 A : zone agricole
 N : zone naturelle

arc
 Architecture Urbanisme & Paysage Lorraine
 Jacy MOURCUT - Benjamin PEDU - Architectes Urbanistes
 258 Avenue de Strasbourg - 54000 Nancy
 Tél. 03 83 95 62 02 - Email : agence@arc-lorraine.com

Plan Local d'Urbanisme Modification simplifiée

COMMUNE DE BRUYÈRES

5a Plan de zonage nord
Ech:1/2 000ème

Dispositions du P.L.U

	Limite de commune		Emplacements réservés
	Limite de zones		Espaces boisés classés
	Limite de secteurs		Exploitation agricole
	Zone de bruit		Captage
	Marges de recul		
	Plan d'alignement		